

Projet	CPAR
Architectes	ICI ARCHITECTES
Adresse	1300 Wavre
Programme	Construction d'un pôle de services agro-économiques du Centre provincial de l'Agriculture et de la Ruralité.
À propos	<p>Dans le contexte élargi, dégagé du bâti existant, le site se présente comme une clairière à l'orée du Bois des Templiers. L'implantation est pensée de manière simple et naturelle : conserver et valoriser la nature existante, assurer une bonne accessibilité et minimiser l'impact au sol.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Créer un écosystème productif, tout en laissant à la nature « sauvage » le plus de place possible. Cultiver la terre tout en la rendant fertile doit être pensé parallèlement à l'aménagement paysager. Un aménagement adapté au programme permettant de mettre en avant l'agriculture durable liée à la recherche scientifique innovante.</li><li>- Refermer la clairière en protégeant le site des nuisances de la N4 et offrir une plus grande visibilité au bâtiment dans l'axe de la perspective de la chaussée.</li><li>- Permettre d'un côté du bâtiment de profiter des vues sur le site et du calme, localisation idéale pour les zones administratives et communes ; du côté des laboratoires, bénéficier de lumière et de vues indirectes au travers de claustras et de patios tout en se protégeant des effets de surchauffe.</li><li>- Conserver l'accès principal et l'adapter de manière à différencier l'accès carrossable de l'accès piéton. Aménager le terrain (parking et bâtiment) de manière à respecter les contraintes programmatiques et à faciliter la marche en avant du centre d'analyse.</li><li>- Donner une certaine légèreté à l'ensemble en prolongeant la trame (trois locaux de 6m de large desservis par 2 couloirs de 2m de large) jusqu'à l'</li></ul>
Typologie	Laboratoire de recherche scientifique
Statut	Proposition
conception	2014
Maître d'ouvrage	Public



avenue du Pont de Luttre 5  
1190 Forest

Tél : +32 2 538 79 67

contact@noussoffici.be  
www.noussoffici.be

#### AUTRES PROJETS :

Acacia  
- 2012 2014  
- Heilaart

Ruche II  
- 2013 2014  
- Bruxelles

Prévôt  
- 2012 2013  
- Bruxelles

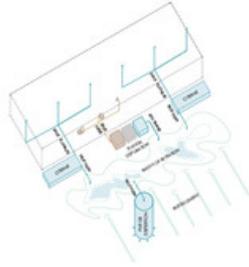
Moulin Rouge  
- 2009  
- Paris

**ORIGINALITE**

**SITE**

L'implantation est pensée de manière simple et naturelle : conserver et valoriser la nature existante. Outre l'intégration des nouvelles fonctions demandées : potagers, compost, serre ; nous proposons l'ajout d'un petit verger, de noues et une terrasse. La piste de perméable et le capot venant s'y intégrer le plus délicatement possible. La circulation et le stationnement sont optimisés afin d'assurer une bonne accessibilité et minimiser l'impact visuel. L'appréhension de l'aménagement des espaces verts dans leur globalité, l'analyse de la manière dont les parties du système sont liées,

la répartition des systèmes détaillant par l'étude des systèmes naturels en fonctionnement, sont les éléments essentiels de la réflexion. Créer un écosystème productif, tout en faisant à la nature le moins de place possible. Cultiver la terre tout en la rendant fertile doit être pensé parallèlement à l'aménagement paysager. Un aménagement adapté au programme permettant de mettre en avant l'agriculture durable liée à la recherche scientifique innovante.



Â© ici architectes

**BATIMENT**

Le nouveau Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité, vient s'implanter en reformant la clôture en protégeant le site des nuisances de la N4. Cette implantation offre une plus grande visibilité au bâtiment dans l'axe de la perspective rapide de la N4, principalement depuis Woluwe vers Bruxelles.

Orienté Sud-Est - Nord-Ouest, il permet d'un côté de profiter des vues sur le site et du côté, l'orientation idéale pour les zones administratives et communes ; de l'autre les laboratoires bénéficient de lumière et de vues indirectes au travers de cloîtres et de patios tout en se protégeant des effets de surchauffe. D'apparence massive, il n'en reste pas moins largement ouvert.

L'accès principal est conservé et adapté de manière à différencier l'accès accessible de l'accès piéton. Les parkings sont conçus en dalles béton engazonnées. La configuration du bâtiment permet des accès différenciés : entrée employés et visiteurs, accès techniques, zone de déchargement, entrée directe pour échantillons et matières.

Au rez-de-chaussée, les locaux communs sont en contact direct avec le site tandis que les locaux techniques et le conditionnement ont leur propre accès sécurisé. Les bureaux d'administration et de recherche ainsi que les laboratoires sont quant à eux situés à l'étage. La toiture «verte» est occupée en son centre par les potagers urbains.



Â© ici architectes



(G) 12h45 Le patio entre les laboratoires et les bureaux



(F) 14h00 La salle de formation



(E) 14h00 L'office et l'accès vers le parking urbain

Basé sur une trame de trois locaux de 6m de large et de deux couloirs de 2m, les circulations et l'entrée se prolongent jusqu'à l'extérieur et marquent la volumétrie. Le bâtiment ainsi découpé semble dès lors constitué d'au moins 6 parties, donnant une certaine légèreté à l'ensemble.

Un volume simple et compact, minimisant l'empreinte au sol, les coûts constructifs, les traçés de fonctionnement et la consommation énergétique de manière à répondre aux nombreux impératifs du programme dense et complexe du CPAR.

Le nombre important de fonctions, leur connexion, le travail des flux de circulation, tendent aussi à justifier cette compacité.



(H) 17h00 Vue depuis les laboratoires vers le hall d'entrée.



(D) 12h00 Le réfectoire ouvert sur le site.



(C) 11h15 Le grand laboratoire



(I) 15h00 Hall d'entrée.



(A) 17h00 Espace d'accueil et vue vers le réfectoire.



(B) 10h00 Couloir entre les bureaux et le patio.

Â© ici architectes



Â© ici architectes

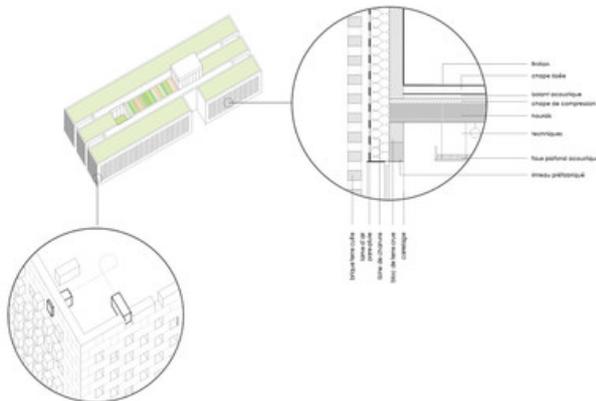
#### MATERIAUX

La simplicité du volume permet d'utiliser un système constructif classique et d'isoler facilement l'intérieur du bâtiment.

La situation du nouveau bâtiment au cœur du Brabant Wallon associé à la volonté de se démarquer des bâtiments industriels à proximité, le choix de la maçonnerie et des nombreuses combinaisons que l'on peut en faire pour son habillage s'est rapidement imposé.

L'appareillage flamand est ajouté de closerie en façade Sud-Est, percé de grandes baies en façade Nord-Ouest et propose par un jeu de salles une façade à rue ornementée, figurant matériellement la tranche du bâtiment. Les circulations sont toutes marquées en façade par de grandes surfaces vitrées.

Le choix des matériaux isolants, des enduits, des revêtements de sol, des peintures sont dictés par les contraintes programmatiques, la facilité d'entretien, mais aussi et surtout par une volonté d'implantation écologique. La sélection des matériaux pour cette première phase de conception a été réalisée sur base des données du HSE (Hedersfonds Instituut voor Bouwbiologie en Ecologie).



Â© ici architectes